Soixantième année. - N ° 190 A Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2807

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE

Extrait de jugement

Date : 17 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 34/36 RUE DES RECOLETTES.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 34/36, rue des Recolettes, 13001 Marseille.
Complément de jugement : Par ordonnance du 28 octobre 2022 rendue par Mr le Vice-Président du Tribunal Judicaire de Marseille sous le visa de l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965 modifiée, la SELARL AJASSOCIES, prise en la personne de Me MICHEL Franck, et DESHAYES Nicolas a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SDC 34/36 RUE DES RECOLETTES, 13001 Marseille. Par ordonnance rendue en date du 17 septembre 2026 par Mme la Vice-Présidente du Tribunal Judicaire de Marseille notre mission a été prorogée d'une année supplémentaire à compter du 28 octobre 2026 soit jusqu'au 28 octobre 2027. RG 15/01789